

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES



PRIORITÉS D'INTERVENTION 2018

Contexte

Les municipalités régionales de comté ayant maintenant pleine compétence pour favoriser le développement de leur territoire, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) a institué le Fonds de développement des territoires (FDT), lequel est réparti entre les MRC pour soutenir toute mesure de développement local et régional.

Pour ce faire, la MRC de Matawinie a conclu une entente relative au FDT avec le MAMOT. Conformément à cette entente, la MRC de Matawinie a défini ses priorités d'intervention pour l'année 2018. Les sommes provenant du Fonds de développement du territoire seront donc affectées en fonction de ces priorités d'intervention.

Priorités d'intervention

À l'occasion d'une rencontre de travail survenue en 2016, la mairesse et les maires de la MRC de Matawinie se sont positionnés sur les enjeux prioritaires liés au développement local et régional de leur territoire. Ces enjeux ont mené à la plupart des priorités présentées dans ce document en fonction de quatre secteurs d'intervention de la MRC, soit l'aménagement, le développement économique, le soutien aux collectivités et le transport. Les autres priorités d'intervention ont été identifiées pendant les conseils de MRC.

1. Aménagement

- Mise en œuvre du Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC;
- Mise en œuvre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA);
- Mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR);
- Élaboration du Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL);
- Soutien au développement des parcs régionaux;
- Réflexion à l'égard du développement de la villégiature dans les parcs régionaux.

2. Développement économique

- Réalisation de l'inventaire des produits existants, notamment en agrotourisme et en récréotourisme;
- Développement d'une image de marque de la MRC de Matawinie et unification de l'affichage;
- Développement du réseau d'Internet haute vitesse;
- Diversification économique :
 - Développer les circuits agrotouristiques;
 - Augmenter l'offre d'hébergement;
 - Miser sur la 2^e et 3^e transformation du bois.

3. Soutien aux collectivités

- Bonification de la concertation intrarégionale;
- Amélioration des services adaptés aux besoins des familles et des aînés;
- Développement du sentiment d'appartenance à la MRC;
- Bonification des équipements culturels, de loisir et communautaires;

4. Transport

- Réalisation d'un plan d'action pour le ministère des Transports du Québec (MTQ) pour développer conjointement les routes 131 et 125 et en analyser les impacts économiques;
- Réalisation d'un plan stratégique sur le transport collectif en Matawinie;
- Révision de l'entente de transport entre la MRC et les transporteurs afin de répondre aux besoins et aux normes de qualité du service;
- Réflexion sur l'avenir du transport collectif en Matawinie.